

Paroisse Notre-Dame du Bas-Armagnac

ARX, BAUDIGNAN, BETBEZER, CREON, ESCALANS, ESTIGARDE, GABARRET, HERRE, LABASTIDE, LAGRANGE, LOSSE, LUBBON, MAUVEZIN, PARLEBOSCQ, RIMBEZ ET BAUDIETS, ST JULIEN, ST JUSTIN, VIELLE-SOUBIRAN.

Permanence Paroissiale : 06 71 20 95 02

Presbytère Abbé Lasserre : Tél/Répondeur : 09 65 40 30 23 - Fax : 05 58 44 66 40 –

Site Internet de la Paroisse Notre Dame du Bas-Armagnac : <http://ndba40.cef.fr>

Dimanche de la Pentecôte 12 Juin 2011

Samedi 11 Juin à 19h messe à CREON .

Dimanche 12 Juin à 10h30 messe à LABASTIDE .

Lundi de Pentecôte à Notre-Dame des Cyclistes messe à 11h présidée par notre évêque le Père Breton et concélébrée par les prêtres présents. (pour les autres activités et festivités consulter le programme).

Toute messe est prière « avec et pour l'Eglise, avec et pour le monde ». Aujourd'hui et durant les jours prochains, nous prions pour tous les défunts et en particulier aux intentions qui nous sont confiées :

Paulette LAMOULIE, Geneviève, Jean et Guy SAUTEDÉ, Aimée DALL'AVA, Georges FITON, Maurice FITON
Raymond DASPE et la Famille LARRIVIÈRE

Désormais, la demande des intentions de messes pour le dimanche sera faite **8 jours avant** à Aline EXPERT (tél 05 58 44 68 60) pour le jeudi soir 19H dernier délai.

Mercredi à 17h30 messe à la maison de retraite de LABASTIDE D'ARMAGNAC

Vendredi à 17h messe à la maison de retraite de GABARRET

Avis et rendez-vous

► Mercredi 8 Juin, l'abbé Marcel Lasserre participe au Conseil d'Administration de l'Association Diocésaine à l'ARRAYADE de Dax.

► Samedi 11 Juin à 10h30 à Gabarret, baptême de Manon CATOT et de Lorenzo BERNERON.

► Samedi 11 Juin à 18h à la cathédrale de Dax, Mgr Breton donnera le sacrement de Confirmation à des adultes présentées par les Paroisses du diocèse.

En 2012, notre Paroisse y sera représentée : déjà deux jeunes mamans ont demandé de s'y préparer (accompagnées de leur mari). S'il y a d'autres volontaires, qu'ils se signalent à un membre de l'Equipe Pastorale ou directement au Presbytère (tél 09 65 40 30 23).

Adultes non confirmés, cet appel s'adresse à vous. Dès le mois de septembre, nous comptons former un groupe de préparation à ce Sacrement de la Confirmation. Décidez-vous donc ! Mais si Dieu se propose, il ne s'impose jamais .

► Jeudi dernier, jour de l'Ascension à Gabarret au cours de la 1^{ère} Communion des 23 enfants ont été présentés à la Paroisse et à toute l'assemblée les 5 laïcs habilités par l'évêque à conduire des obsèques en l'absence d'un prêtre :

Jeanine DUPEYRON de St Julien d'Armagnac,

Aimée MARQUET de Lubbon,

Robert MIRAMBEAU de St Justin,

Philippe de BOUGLON de Labastide,

Geneviève SOUBES-SENTEX de Gabarret (absente ce jour-là mais qui est sur la liste).

Voici la lettre d'habilitation remise à chacun :

« Au nom de Monseigneur l'Evêque, dont j'ai reçu l'accord, je vous habilite à la conduite de la célébration des funérailles chrétiennes en l'absence d'un prêtre, dans votre paroisse.

Cette responsabilité est importante aux yeux de la communauté chrétienne comme aux yeux des assemblées nombreuses de croyants et d'incroyants qui se réunissent dans les églises pour honorer une personne défunte. Vous serez donc, au regard de tous, l'un des « visages » de l'Eglise qui manifeste à une famille dans le deuil, à tout son entourage et à son milieu de vie, la tendresse de Dieu et la parole d'espérance qui naît de la Résurrection du Christ.

Vous ne pourrez exercer cette responsabilité qu'en collaboration étroite avec l'équipe d'accompagnement dont vous êtes membre. Vous devrez éviter de remplir seul cette fonction sans la présence et l'assistance d'un autre membre de votre équipe.

Vous aurez donc le souci de prendre part activement à la préparation des obsèques que vous aurez la charge de célébrer et vous manifesterez à la famille en deuil, avant comme après la célébration, la sollicitude et la prière de l'Eglise.

Vous participerez aux réunions de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil et vous continuerez à vous former régulièrement, dans le cadre de votre paroisse ou du Service diocésain de Pastorale liturgique et sacramentelle.

Vous aurez soin de porter cette responsabilité dans la prière.

Cette responsabilité vous est confiée pour trois ans et sera régulièrement évaluée en équipe. Au terme de ces trois années, vous aurez à revoir avec l'équipe d'animation pastorale de votre paroisse s'il est bon de prolonger ou d'arrêter ce service. Pour toute difficulté qui se présenterait, vous aurez à solliciter l'intervention du Vicaire épiscopal de votre Pays.

Je vous remercie d'accepter ce service et je vous renouvelle toute ma confiance pour l'exercer dans un esprit évangélique. »

A Labastide d'Armagnac, le 2 juin 2011-
Père Marcel Lasserre, Curé de la paroisse

Bonne Semaine !

« O Seigneur, envoie ton Esprit qu'il renouvelle la face de la terre...et de l'Eglise ! »